

**TARIFS Les Molières - Boullay-les-Troux**

ACTIVITE	Cotisation	ACTIVITE	Cotisation
Atelier Musique encadré (1h/semaine) Mardi soir Jérôme	252 €-	Mémoire au village Jacques Planning particulier	17 €
Batterie (individuel - 30 min) Lundi Réjane	660 €	Patchwork Marie-Pascale Planning particulier	30 €
Chant adultes/ados (1h30) Jeudi 20h30 Beckie	261 €	Peinture Atelier libre Adultes (3h) Samedi matin Gorette Planning/quinzaine	60 €
Danse en ligne - Country (1h30) Mardi 18h00 Monique	70 €	Peinture Adultes master class (Samedi AM)	Nous consulter
⁽¹⁾ Danse EVEIL (4-5 ans / 16h-16h45 : 45mn) Mercredi Pauline	174 €	Peinture Junior 8-10 ans (1h30) Matériel fourni Samedi 13h30-15h Sophie (Places limitées à 8 max.)	450 €
⁽¹⁾ Danse INITIATION (6-7 ans / 16h45: 1h) Mercredi Pauline	216 €	Peinture Collège 11-14 ans (1h30) Matériel fourni Samedi 16h45-18h15 Sophie (Places limitées à 8 max)	450 €
⁽¹⁾ Danse JAZZ1 (8-9 ans / 17h45: 1h) Mercredi Pauline	216 €	Peinture Kids 5-7 ans (1h15) Matériel fourni Samedi 15h15 - 16h30 Sophie	375 €
⁽¹⁾ Danse JAZZ2 (10-11 ans / 18h45 : 1h) Mercredi Pauline	216 €	Piano (individuel - 30 min) Jérôme (Lundi-Mardi & Mercredi)	660 €
⁽¹⁾ Danse JAZZ 3 (+ 12 ans/ 19h45 : 1h15) Mercredi Pauline	237 €	Portugais Collège Lycée - Samedi 13h30 à l'Ecole des Cendrières à Limours- Joana	30 €
⁽¹⁾ Danse ADULTES (>17 ans/ 21h-22h30/1h30) Mardi Pauline	258 €	QI-Gong (1h15) Mercredi 18h30 Myriam	270 €
⁽¹⁾ Football Initiation (4 à 7 ans) 1h15 City Vendredi 16h45 Ben-jamin	111 €	Qi-Relax C.R.E.M (1h) Mardi 19h30 Diane Carte 1/5/10 séances	270 € 15€/70€/130€
⁽¹⁾ Football Enfant (8 à 14 ans) 2h Stade Mercredi AM Ben-jamin	144 €	Stretching Postural (1h) Mardi 20h45 Diane	234 €
Guitare (individuel - 30 min) Mercredi 16h Ludovic	660 €	Stretching - Pilâtes(1h) Lundi 18h Christine	195 €
⁽²⁾ GYM douce (1h) Lundi 17h Christine	Pass GYM 1cours/sem:201€ 2 cours et +/-sem : 261€	Studio libre musique 2h30/semaine Mercredi 20h30	80 €
⁽²⁾ GYM très douce équilibre (1h) Mardi 16h45 Valentin		Studio libre musique 2h/semaine Jeudi 20h30	64 €
⁽²⁾ GYM tonique (1h30) Mardi 19h30 Beckie		Théâtre Enfants/ados (1h30) Jeudi 17h30 / 19h Cécile P.	231 €
⁽²⁾ GYM tonique circuits (1h15) Mercredi 11h30 Sylvain		Yoga Hatha 1h15 Lundi 20h30 ou Vendredi 8h45 - Cécile	267 €
⁽²⁾ GYM volontaire & ballons (1h15) Jeudi 9h Christine		Yoga Restauratif 1h30 Matériel fourni Vendredi 10h15 Cécile (8 max) Carte 1/5/10 séances	405 € 20€/90€/160€
⁽²⁾ GYM hiit cardio renfo muscu. (1h) Jeudi 20h30 Valentin		Yoga 2 cours (Hatha+ restauratif) Cécile	Nous consulter
⁽²⁾ GYM tonique (1h30) Vendredi 19h- Beckie		Stage créatif 3 séances de 2h - Matériel fourni - Sylvie (VACANCES SCOLAIRES)	66 €
⁽¹⁾ Marche Bien Etre Personnalisée - (1h) Vendredi 11h Valentin	195 €	Stage Manga - 4 séances de 2h30 -Matériel fourni - David (VACANCES SCOLAIRES°)	114 €

ADHESION (Obligatoire): 30 € (-50%) à partir de la 3^{ème} personne de la même famille) - **ADHESION Stage : 10 €**

L'inscription n'est prise en compte et validée qu'après le paiement de l'adhésion et de la cotisation

⁽¹⁾ : certificat médical obligatoire ⁽²⁾ : questionnaire médical - nous consulter

EXTRAITS du RÈGLEMENT INTERIEUR de l'ASSOCIATION

1° - Fonctionnement :

Les activités fonctionnent selon le calendrier scolaire.

La constitution des groupes et l'organisation des séances sont du ressort de l'animateur, en accord avec les membres du Conseil d'Administration.

Les salles d'activités ne sont ouvertes que lorsque l'animateur est là.

Responsabilité : s'agissant des enfants mineurs,

- tant que l'animateur n'a pas pris les enfants en charge, ils sont sous la responsabilité de leurs parents. Ceux-ci doivent donc s'assurer de la présence de l'animateur avant de les quitter.

- à partir du moment l'animateur a pris les enfants en charge, il en est responsable, jusqu'à l'heure de fin de séance.

- un cahier de présence doit obligatoirement être tenu par l'animateur.

Certificat médical : un certificat médical est demandé en début d'année pour toutes les activités sportives.

Un formulaire spécial est à la disposition des personnes qui suivent les séances de Gymnastique Volontaire. En cas de maladie

en cours d'année, il est de la responsabilité des adhérents de contrôler qu'ils sont toujours aptes à poursuivre l'activité.

Danse enfants : l'âge minimum est de 4 ans dans l'année scolaire.

2° - Tarifs :

Ils sont révisés chaque année en Conseil d'Administration et sont applicables du mois de septembre au mois d'août de l'année suivante.

3° - Inscriptions - Cotisations - Remboursements :

Les inscriptions sont annuelles. Elles ne sont enregistrées qu'accompagnées des adhésions et cotisations.

Le présent règlement doit obligatoirement être accepté par signature sur le bulletin d'inscription.

Les règlements et inscriptions sont exigibles au jour du Forum, et seront remboursés en cas d'abandon après 2 séances d'essais maximum.

En cas d'inscription tardive, le trimestre en cours est dû en entier ;

De même, lorsqu'un désistement en cours d'année donne lieu à un remboursement, le trimestre en cours reste acquis à l'association.

Les désistements donnent lieu à remboursement dans deux cas seulement :- lors d'un déménagement,- pour raison de santé. Dans ce cas, un certificat médical est exigé.